Version: N°1 (20/06/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 1/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG

Code du produit : PV012240 UFI: YDM1-G0YQ-900Y-F17Y

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Déboucheur WC

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale: PROVEN ORAPI.

Adresse: 225 Allée des Cèdres.01150.SAINT VULBAS .FRANCE.

Téléphone: 0 810 400 402. Fax: 04 92 13 30 32.

FDS@orapi.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Matière corrosive pour les métaux, Catégorie 1 (Met. Corr. 1, H290).

Corrosion cutanée, Catégorie 1A (Skin Corr. 1A, H314).

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (Eye Dam. 1, H318).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

HYDROXYDE DE SODIUM EC 215-185-5

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du

visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

PROVEN ORAPI

Version: N°1 (20/06/2023) Révision: N°3 (20/06/2023)

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où P304 + P340

elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

Date: 20/06/2023 Page 2/12

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils de prudence - Stockage :

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchetterie conformément avec la

réglementation en vigueur. L'emballage et le produit non utilisé ne doivent pas être éliminés avec les

déchets ménagers.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition:

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 1310-73-2	GHS05	[1]	x % >= 99
EC: 215-185-5	Dgr		
REACH: 01-2119457892-27	Met. Corr. 1, H290		
	Skin Corr. 1A, H314		
HYDROXYDE DE SODIUM			
CAS: 7778-54-3	GHS07, GHS05, GHS09, GHS03		0 <= x % < 1
EC: 231-908-7	Dgr		
	Ox. Sol. 2, H272		
HYPOCHLORITE DE CALCIUM	Acute Tox. 4, H302		
	Skin Corr. 1B, H314		
	Aquatic Acute 1, H400		
	M Acute = 10		
	EUH:031		

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë									
Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA							
CAS: 1310-73-2		orale: ETA = 40 mg/kg PC							
EC: 215-185-5									
REACH: 01-2119457892-27									
HYDROXYDE DE SODIUM									
CAS: 7778-54-3	Eye Dam. 1: H318 C>= 3%	orale: ETA = 850 mg/kg PC							
EC: 231-908-7	Eye Irrit. 2: H319 0.5% <= C < 3%								
HYPOCHLORITE DE CALCIUM									

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Version : N°1 (20/06/2023) PROVEN ORAPI

ROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date : 20/06/2023 Page 3/12 Révision : N°3 (20/06/2023)

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Sous la douche, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé (y compris les chaussures)

INTERVENIR TRES RAPIDEMENT - ALERTER UN MEDECIN - NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation:

Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Amener à victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos.

Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène (par une personne autorisée).

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

Allongez la victime en position latérale de sécurité, recouvrez-la pour la maintenir à la chaleur.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Quel que soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Retirer les lentilles de contact.

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation persistante de la peau.

En cas d'ingestion:

Ne rien faire absorber par la bouche.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide, rincer la bouche.

Transporter immédiatement à l'hôpital.

Informations au médecin : air frais, repos.

Placer en position semi-assise.

Respiration artificielle au besoin. Suivez les consignes du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : irritation - rougeurs (principales voies d'exposition : ingestion, inhalation - contact oculaire et cutané)

En cas de contact avec la peau : brûlure avec phénomène de nécrose, absorption de la substance par les tissus, plaies difficiles à cicatriser.

En cas de contact avec les yeux : picotement des yeux, sensation de brûlure, larmes, oedème et conjonctivite, opacité de la cornée, détérioration de l'iris. En cas de contact avec les yeux, les solutions ou l'alcalin solide provoquent des brûlures chimiques, pouvant entraîner la cécité.

En cas d'inhalation : toux, rhinite, étranglement, larmes.

En cas d'intoxication orale (par ingestion) : brûlure des lèvres, membranes muqueuses de la cavité orale, oesophage, estomac, production de salive, nausées et vomissements, possibilité de saignements, douleurs dans la bouche, dans la trachée et dans la zone abdominale, difficulté à avaler, affaissement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'intoxication, ou de contact direct avec la peau ou les yeux, une attention médicale immédiate est nécessaire. L'absence de signes visible ou de symptômes de brûlures n'excluent pas la détérioration des tissus internes. Du repos et des soins médicalisés sont obligatoires

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- poudres

Version: N°1 (20/06/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 4/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

- mousse
- dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

Dégage de l'hydrogène en contact avec des métaux, gaz inflammable et explosible.

Réactions dangereuses : réagit violemment avec l'eau. Se décompose par chauffage. Acides, métaux.

5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Faire évacuer la zone de danger, n'admettre que les équipes d'intervention dûment équipées sur les lieux.

Si possible, stopper les fuites.

Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

Prévenir la pollution des eaux souterraines ou superficielles par les eaux d'extinction.

Equipements de protection : vêtements de protection, vêtements particuliers des pompiers, tenue résistante aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Ventiler la zone de déversement.

Le déversement de produit peut rendre les surfaces glissantes.

Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

Eviter toute exposition inutile.

Procédures d'urgence :

Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales.

Arrêter la fuite. Faire évacuer la zone dangereuse.

Approcher le danger dos au vent.

Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée.

Ecarter matériaux et produits incompatibles.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

Arrêter la fuite. Faire évacuer la zone dangereuse.

Approcher le danger dos au vent. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée.

Si l'épandage de produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Endiguer et contenir l'épandage. Empêcher le rejet dans l'environnement (égouts, rivières, sols). Prévenir les autorités compétentes en cas de déversement important. Pomper dans un réservoir de secours adapté.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Neutraliser avec un décontaminant acide.

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

Pour la mise au rebut, placez la substance dans un container adapté.

Conserver dans des containers hermétiquement clos.

Eviter la formation de poussière.

Nettoyer à grande eau la zone de renversement.

Supprimer les fuites, si possible sans risque pour le personnel.

Version : N°1 (20/06/2023) PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 5/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

Eliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

Contacter un spécialiste pour la destruction/récupération éventuelle du produit récupéré.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le mélange est manipulé de facon constante.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Eviter la formation d'aérosols.

Eviter la formation de poussières.

Ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation.

Tenir éloigner des produits incompatibles.

Ne jamais diluer en versant l'eau sur le produit. Toujours ajouter le produit à l'eau.

Utiliser un équipement résistant à la corrosion.

Toutes les opérations impliquant le produit nécessitent le port d'une tenue de protection adaptée et protection individuelle.

Manipuler dans des zones bien ventilées

Ne pas ingérer.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Ne pas respirer les poussières.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos correctement étiquetés.

Conserver à l'abri de l'humidité, de la lumière solaire directe, de la chaleur.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Eviter la formation de poussières.

Tenir éloigné des produits incompatibles.

Température de stockage : > 20°C

Produits incompatibles: eau, acides (la neutralisation est exothermique).

Matériaux incompatibles : agents oxydants forts, acides forts, métaux, matériaux organiques, perméables.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Matériaux de conditionnement appropriés :

- Aciers
- Acier inoxydable
- Fer
- Polyéthylène
- Verre
- Nickel
- Matière synthétique
- Grès/porcelaine

Matériaux de conditionnement inappropriés :

- Aluminium

Version : N°1 (20/06/2023) PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

- Plomb
- Cuivre
- Zinc
- Etain
- Bronze

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010):

CAS	TWA:	STEL:	Ceiling:	Définition :	Critères :
1310-73-2			2 mg/m3		

- France (INRS - Outils 65 / 2021-1849, 2021-1763, arrêté du 09/12/2021) :

CAS	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP N°:
1310-73-2	-	2	-	-	-	-

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

Utilisation finale:TravailleursVoie d'exposition:Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme DNEL : 1 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme DNEL : 1 mg de substance/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Date: 20/06/2023 Page 6/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation de poudres ou émission de poussières, il est nécessaire de porter des lunettes masque conformes à la norme NF EN166.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- PVC (Polychlorure de vinyle)
- Néoprène® (Polychloroprène)

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

Porter des vêtements de protection chimique contre les produits chimiques solides, particules en suspension dans l'air (type 5) conformes à la norme NF EN13982-1/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

Version: N°1 (20/06/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 7/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier une combinaison et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Porter des vêtements résistants à la corrosion.

- Protection respiratoire

Eviter l'inhalation des poussières.

Type de masque FFP:

Porter un demi-masque filtrant contre les poussières à usage unique conforme à la norme NF EN149/A1.

Filtre à particules conforme à la norme NF EN143/A1 :

- P2 (Blanc)

- Risques thermiques

En cas de décomposition thermique, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éliminer l'eau de rinçage en conformité avec les règlementations locales et nationales.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique: Solide en granulés.

Couleur

Blanche

Odeur

Inodore

Seuil olfactif: Non précisé.

Point de fusion

320 - 324 °C Point/intervalle de fusion :

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

1378 - 1403 °C Point d'ébullition:

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz): Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé. Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Non concerné. Point/intervalle de décomposition :

Non précisé. pH en solution aqueuse: 13.00 . pH:

Base forte.

Viscosité cinématique

Viscosité: Non précisé.

Solubilité

Hydrosolubilité: Soluble. 522 g/L Liposolubilité: Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Version: N°1 (20/06/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 8/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C): Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité: 2.02 - 2.13 g/cm3

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Mélange qui, par action chimique, peut attaquer ou même détruire les métaux.

Dangers liés à des réactions exothermiques.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

Eviter le contact avec : agents oxydants - bases fortes

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Emet l'hydrogène en cas de réaction avec des métaux.

Réaction exothermique avec des acides forts.

Risque de réaction violente pouvant mener à l'explosion.

Réagit violemment avec l'eau.

10.4. Conditions à éviter

Eviter:

- la formation de poussières
- exposition à de la moisissure

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

- acides, y compris organiques
- métaux, tels que l'aluminium, le magnésium, l'étain, le zinc, et autres métaux légers et leurs alliages.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- hydrogène (H2)

Action corrosive sur beaucoup de métaux. Le contact avec les métaux légers provoque une libération d'hydrogène. Produit sensible au dioxyde de carbone de l'air (carbonatation).

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Peut entraîner des lésions cutanées irréversibles, telles qu'une nécrose visible au travers de l'épiderme et dans le derme, à la suite d'une exposition allant jusqu'à trois minutes.

Les réactions corrosives sont caractérisées par des ulcérations, saignements, escarres ensanglantées et, à la fin d'une période d'observation de 14 jours, par une décoloration due au blanchissement de la peau, des zones d'alopécie et des cicatrices.

11.1.1. Substances

Toxicité aiguë:

HYPOCHLORITE DE CALCIUM (CAS: 7778-54-3)

Par voie orale: DL50 = 850 mg/kg poids corporel/jour

Espèce: Rat

Par voie cutanée : DL50 >= 2000 mg/kg poids corporel/jour

Espèce: Lapin

Version : N°1 (20/06/2023) PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 9/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

Par voie orale: DL50 = 40 mg/kg poids corporel/jour

Espèce : Souris

11.1.2. Mélange

Informations sur les mélanges et informations sur les substances

L'hydroxyde de sodium est une substance très dangereuse pour les organismes humains. Lorsqu'il entre en contact avec la peau, le NaOH forme une brûlure, en dissolvant les proteines en albumines. En cas d'exposition cutanée à long terme, le NaOH peut provoquer des ulcères et de l'eczéma. Cette substance peut également endommager le système respiratoire trachée haute et les poumons, en cas d'inhalation importante. La moindre quantité de soude caustique représente un danger pour les yeux.

11.2. Informations sur les autres dangers

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Hydroxyde de sodium et solutions aqueuses (CAS 1310-73-2): Voir la fiche toxicologique n° 20.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 45.4 mg/l

Espèce : Oncorhynchus mykiss Durée d'exposition : 96 h

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 40 mg/l

Espèce : Others

Durée d'exposition : 48 h

HYPOCHLORITE DE CALCIUM (CAS: 7778-54-3)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 0.049 mg/l

Facteur M = 10

Espèce : Carassius auratus Durée d'exposition : 24 h

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 0.11 mg/l

Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Se transforme dans l'environnement. Le produit de transformation est le carbonate de sodium.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Très mobile dans le sol et soluble dans l'eau par ionisation/neutralisation. Ne se disperse pas dans l'air.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ou ce mélange n'est pas considéré comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 10/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Nettoyer le container avec de l'eau.

Eliminer en conformité avec les règlementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2023 - IMDG 2020 [40-20] - OACI/IATA 2023 [64]).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1759

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN1759=SOLIDE CORROSIF, N.S.A.

(hydroxyde de sodium)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



8

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	8	C10	II	8	80	1 kg	274	E2	2	E
IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage	Séparation	

manutention

	o	-	11	1 Kg	1-A. 5-D	214	E2	Category A	_
IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	8	-	II	859	15 kg	863	50 kg	A3 A803	E2

| 8 | - | II | Y844 | 5 kg | - | - | A3 A803 | E2 |
Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6. **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune donnée n'est disponible.

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 11/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach.

Précurseurs d'explosifs :

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

Dispositions particulières:

Aucune donnée n'est disponible.

Nomenclature des installations classées (Version 52 de décembre 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3):

N° ICPE Désignation de la rubrique Régime Rayon Détergents et savons (fabrication industrielle de ou à base de) 2630 1. Fabrication industrielle par transformation chimique 3 2. Autres fabrications industrielles 2 3. Fabrication non industrielle La capacité de production étant supérieure ou égale à 1 t/j

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Abréviations et acronymes :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

REACH: Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ETA: Estimation Toxicité Aiguë

PC: Poids Corporel

DNEL: Dose dérivée sans effet. UFI: Identifiant unique de formulation.

Version: N°1 (20/06/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO DEBOUCHEUR WC 1KG - PV012240

Date: 20/06/2023 Page 12/12

Révision: N°3 (20/06/2023)

STEL : Short-term exposure limit TWA : Time Weighted Averages

TMP: Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition. VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods. IATA : International Air Transport Association.

OACI: Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK: Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS05: Corrosion.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : Très persistante et très bioaccumulable. SVHC : Substance of Very High Concern.